

La publication du premier ouvrage de Franck Marie, *Rennes-le-Château étude critique* (éditions Vérités anciennes 1978), fut l'occasion, pour *La Dépêche du Midi*, d'un article paru le 5 septembre 1978. Le journaliste, qui semble bien connaître l'affaire du curé aux milliards, souligne la provenance douteuse et le caractère spécieux de la documentation sur laquelle s'est appuyé l'auteur dans son livre pour lui préférer celle retraçant les procès intentés à l'abbé Saunière par sa hiérarchie. Le tour de la question est fait sommairement mais fort efficacement par le signataire J. G. !

## Quand se décidera-t-on à nous offrir du nouveau ?

### A Rennes, sous l'œil des dieux

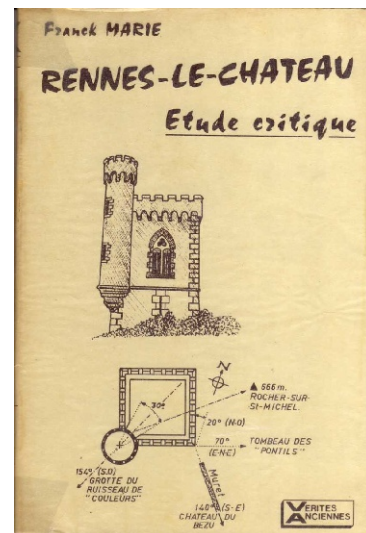
**Un ami lecteur qui a longuement travaillé sur l'affaire de Rennes-le-Château, nous prie d'insérer :**

Voilà qu'on nous gratifie d'un septième ou d'un huitième ouvrage sur « l'énigme de Rennes-le-Château ». Tout, pense-t-on, avait été dit. Sera-t-on surpris que ce qu'on nous apporte aujourd'hui ne soit qu'une réédition de toutes les histoires déjà trois fois rééditées, que Sède mit à la mode en 1967 ? Rien n'y manque et il y a même quelque chose de plus.

Pourtant les auteurs du présent livre n'ont pas le génie inventif comme leurs aînés. Rennes, étude critique, est une complation. Ils n'ont à leur disposition, disent-ils, que des documents incertains. Ils devraient dire suspects... Cette matière première fabriquée il y a quinze ou vingt ans, est suspecte au dernier degré puisqu'on ne sait de qui elle émane : en faire cas, c'est l'accepter.

Or, il existe bien des documents authentiques d'après lesquels on reconstitue en deux heures l'aventure de l'abbé Saunière; sans équivoque, car les faits sont significatifs. Il existe des dossiers où on peut suivre le procès que l'évêché intenta à l'abbé, non sans raison; une correspondance abondante où sont rapportées de mois en mois les péripéties de ce qu'on appelle « le procès romain », c'est-à-dire

les avatars de la cause Saunière à Rome : on la soumit, en effet, dès 1910 à la sacrée congrégation de la discipline des sacrements qui représente à peu près le ministère de l'Intérieur de l'église.



Editions Vérités Anciennes  
Juillet 1978

## DE NOMBREUX OUBLIS

Ce sont des liasses de papiers, des notes de toute espèce, des comptes, des factures, des brouillons de mémoires, des lettres de fournisseurs, une vaste correspondance passive; et à l'évêché, un dossier détaillé où on peut suivre les épisodes du procès fait à Saunière de 1909 à 1911.

De tout cela, pas un mot.

Il eut été normal que les auteurs de cette « étude critique » fissent état dans leur bibliographie des ouvrages où ont été étudiés ces documents, si importants pour la compréhension du cas Saunière. Ils auraient pu saisir l'occasion de préciser quelques points mal mis en valeur : expliquer par exemple comment les ennuis de toute sorte supportés par l'abbé entre 1909 et 1915 retentirent sur sa santé et aggravèrent son état : Saunière était cardiaque. Le docteur Roché, de Couiza, le surveillait avec une attention scrupuleuse; il ne rendait pas des certificats de complaisance comme on l'a écrit : ses certificats étaient motivés. De même la satisfaction tardive qui échet au prêtre en 1915, quand on le releva de l'interdiction prononcée en 1911 par l'officialité du diocèse, n'alla pas pour lui sans dommage : il ne devait lui survivre que quinze mois !

Ce procès, tel qu'on peut le suivre, était-il justifié ? Oui sans conteste. Car l'abbé a avoué le trafic de messes auquel il se livrait depuis de nombreuses années sur une grande échelle, avec pendant longtemps l'aide de son frère, l'abbé Alfred Saunière, interdit beaucoup plus tôt pour d'autres motifs.

De tout cela non plus, pas un mot.

Alors, que nous raconte-t-on ?

A peu près les mêmes histoires que celles qu'a racontées Sède dans « L'Or de Rennes » paru il y a dix ans. Avec quelques suppléments. Sède avait inventé la légende du tombeau d'Arcadie et

invoqué à cet effet la célèbre toile de Poussin. Celle-ci ne leur suffisant pas, les auteurs de Rennes, étude critique font appel à « Héliodore chassé du temple », par Delacroix, qui est à Saint-Sulpice, à Paris, et à une « Pieta » de Van Dyke qui figure au musée d'Anvers ! Cette dernière aurait été copiée, et cette copie, inversée, serait dans l'église de Rennes-les-Bains où on découvre, en effet, une peinture très médiocre représentant une descente de croix et dont nos critiques prétendent que M. de Fleury (lequel ?) l'offrit à l'église. Encore que rien ne l'atteste, il ne lui a pas fait là un cadeau bien fameux...

## PAS SÉRIEUX

La fable du trésor de Salomon remplit pas mal de pages. On nous donne même le détail : « Il nous est affirmé en 9-13 (l'ancien testament) que 666 talents d'or arrivaient chaque année à Salomon; son règne dura quarante ans...

« 23 tonnes x 40 = 920 tonnes d'or pur... ». Et tout cet or est passé aux Romains, puis aux Wisigoths et ceux-ci l'ont enfoui à Rennes ! On comprend qu'il y ait des chercheurs et nous sommes loin du trésor de la reine Blanche ! Mais cette fois, les références sont de premier ordre, car on gardait un secret à Rennes : l'Arsène Lupin de Maurice Leblanc est invoqué au même

titre que les écritures, les manuscrits de la mer Morte, Louis XIV et Fouquet... On n'en finirait pas d'énumérer les personnages illustres qui sont cités à propos de ceci ou de cela. Un document nouveau, le seul d'ailleurs, un manuscrit attribué à l'abbé Boudet : On ne prête qu'aux riches ! Analysant enfin leurs « sources », ces fameux « documents incertains », les auteurs racontent que l'un d'eux, dit « Le Serpent rouge », envoyé par on ne sait qui au dépôt légal, à la Bibliothèque nationale, a causé la mort de ses trois auteurs. Il serait bien surprenant que ce « Serpent rouge », remarquable par l'accumulation de sottises qu'il contient, eût causé la mort de quelqu'un : ceux qui l'ont rédigé, tous anonymes, l'ont simplement attribué à des personnes qu'ils savaient être décédées depuis peu de temps et qui, de cette façon, pouvaient prêter leur nom sans dommage.

C'est un « truc » comme un autre, ils ne l'ont pas inventé.

En tout cas tous ces trésors et ces secrets, tous ces codes et toutes ces clés, tous ces personnages illustres qui surgissent du fond des temps, ces schémas, ces calculs algébriques, cette géophysique, toute cette imagerie puérile qui reluit au soleil font à la petite bourgade si tranquille de Rennes-le-Château un honneur dont elle se passerait. Quand deviendra-t-on sérieux ? — J.G.

Envoyer vos commentaires à : [asso-RLC.doc@orange.fr](mailto:asso-RLC.doc@orange.fr)